

Fiche technique

G42 - RESPONSABILITE SOCIETALE DES ORGANISATIONS (RSO) et norme ISO 26000 : vers une labellisation des entreprises.

PERIMETRE DU SUJET

Le développement durable appliqué aux organisations fait désormais l'objet d'une norme ISO : la norme ISO 26000 devient l'outil de mise en œuvre d'une démarche de Responsabilité Sociétale des Organisations.

L'application de cette norme par les organisations (entreprises, associations,...) conduit à une labellisation.

Volontairement, ou sous la contrainte des parties prenantes, de nombreuses entreprises devraient s'engager dans cette démarche dans les mois et années à venir.

Les professionnels comptables et financiers sont directement concernés par cette évolution.

La réflexion d'un groupe de travail sur ce thème devra permettre de fournir un guide pour la mise en œuvre d'une démarche de Responsabilité Sociétale des Organisations (RSO), consacrée par une labellisation ISO 26000. Les travaux du groupe mettront en évidence l'ensemble des « bénéfices » induits par la RSO.

PUBLIC CIBLE : Dirigeants d'entreprises et responsables développement durable, leurs experts-comptables et conseils, les parties prenantes, ...

ANIMATEURS : Michel GIRE, GMBA Baker Tilly

CALENDRIER : Début des travaux en juin 2011 - fin des travaux janvier 2012.
Fréquence des réunions : mensuelles

OBJECTIF : Publication d'un guide de l'Académie, conférence.
